

# LES PLATEFORMES DIGITALES DU CNEA

« BUSINESS PLATFORMS »

**CNEA**

اللجنة الوطنية لمناخ الأعمال

ΟΧΟΛΟ ΜΑΕΕΣΟ | ΣΙΧΙΣ | ΨΑΡΟΣ

COMITÉ NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES



The background is a solid blue color with several thin, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of motion and modernity. The lines are of varying lengths and curves, some starting from the left edge and curving towards the right, while others are more horizontal or diagonal.

DES OUTILS INNOVANTS  
**AU SERVICE DU CLIMAT**  
**DES AFFAIRES.**



CNEA

Le Comité National de l'Environnement des Affaires (CNEA), et depuis sa création en 2010, œuvre pour le développement du secteur privé national et pour améliorer l'attractivité du Maroc à l'international à travers la réalisation d'un ensemble de réformes importantes.

La démarche de travail adoptée par le comité se veut une démarche collaborative, globale et structurée.

Le processus de réforme du CNEA est pensé à travers un ensemble d'étapes:



Après dix années d'expérience, et en vue d'améliorer davantage son mode opératoire et d'assurer un fonctionnement optimal de son processus de réforme, le comité avait programmé dans le cadre de ses différents plans d'action, la réalisation d'un ensemble de plateformes digitales.

Couvrant l'ensemble du cycle de la réforme, ces plateformes apportent les outils, la méthodologie et la complémentarité nécessaires à la bonne marche dudit cycle et à l'efficacité voulue du travail collaboratif pour un environnement des affaires efficace.

Les nouvelles plateformes devraient appuyer l'action de réforme du CNEA telle qu'animée par le secrétariat du comité. Certains outils ont déjà été développés et sont en œuvre, d'autres sont en cours de réalisation et seront opérationnels dans des délais courts.

Tout commence par le dialogue, l'échange direct entre intervenants et personnes ressources concernées... Le gouvernement est résolu à améliorer l'environnement des affaires étant donné que l'entreprise est pourvoyeuse d'emplois et créatrice de richesse et de valeur ajoutée.

**Les trois premières plateformes sont dédiées à l'écoute**, selon une approche évolutive et multicanale.

Pour mieux orienter sa démarche d'identification des contraintes et de recherche de solutions, il est nécessaire de connaître les préoccupations des uns et des autres, leurs propositions pour améliorer ce qu'il y a lieu de l'être. C'est **le Business-Dialogue**.

Ainsi, après avoir écouté et échangé, il importe de disposer des informations et de toutes les données disponibles, celles-ci étant à aller chercher auprès de leurs sources, le secteur privé. C'est **le Business Survey**. Une fois les informations collectées, synthétisées et analysées, on en arrive à la partie effective de l'action.

Tout cela doit être comparé par rapport aux autres pays en se basant sur l'évaluation fournie par les rapports internationaux. Ces derniers revêtent une importance cruciale car ils informent, ils inspirent, ils positionnent, ils louent ou sanctionnent. Le CNEA a et aura donc toujours l'œil sur la perception extérieure des efforts accomplis à l'intérieur. C'est **le Business – International Rankings**.

Après avoir écouté, enquêté, et assuré de la veille, il faut en arriver à la phase de l'élaboration de projets de réformes. Un projet se conçoit dans ses moindres détails,

et implique nécessairement une collaboration, une collégialité et des synergies entre les différentes équipes. C'est **le Business-Delivery**.

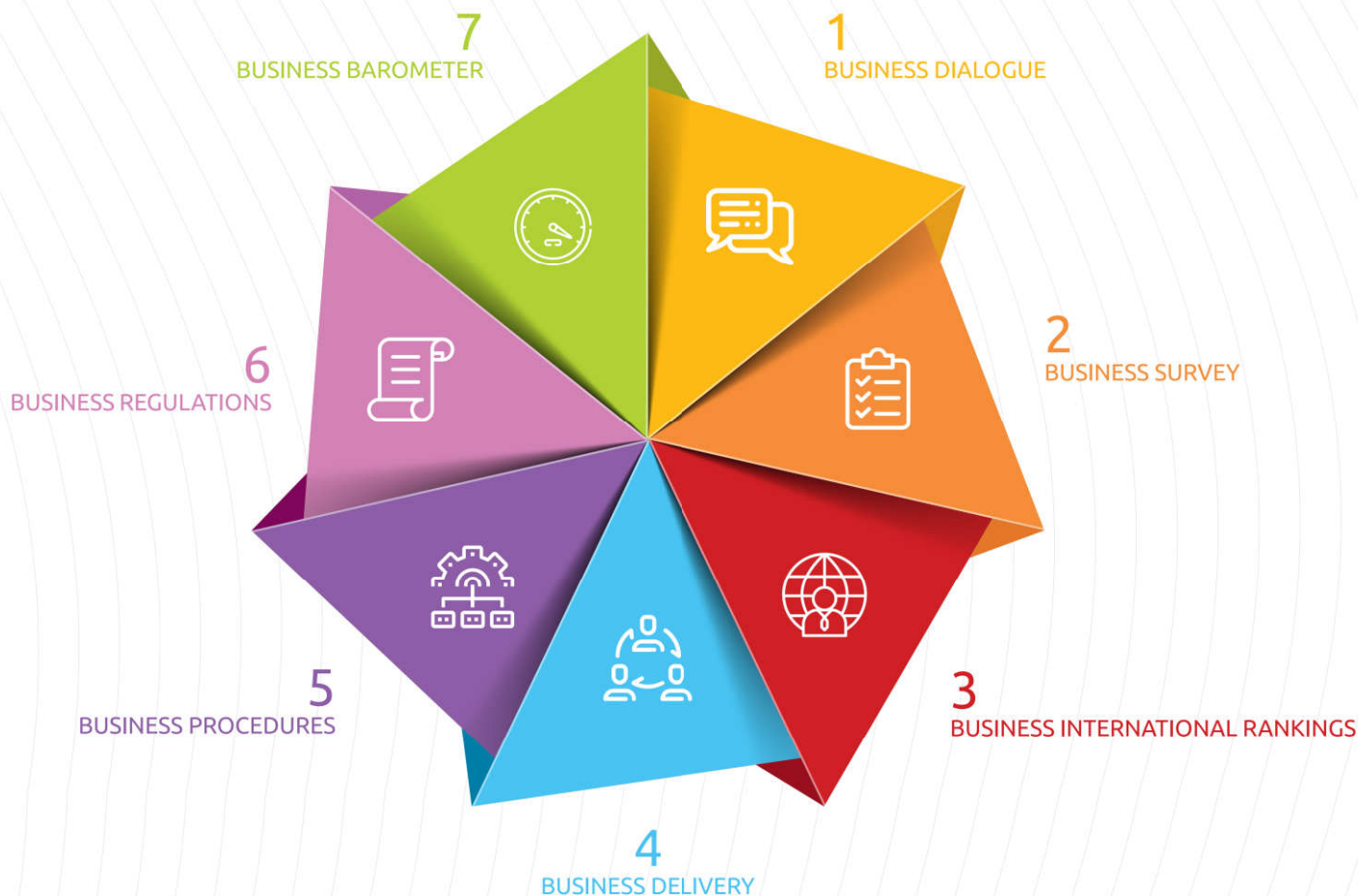
Lorsque les projets de réformes deviennent réalité et que les projets se transforment en textes juridiques ou en processus, les opérateurs doivent pouvoir trouver leur chemin dans le système administratif, fait de démarches et codifié à travers un ensemble de procédures. Les entreprises ont souvent regretté une certaine opacité dans la transparence des textes et la fluidité et la clarté des procédures. Le CNEA a donc établi un modèle de plateforme pour clarifier les procédures et faciliter ainsi les démarches. C'est **le Business – Procedures**.

L'investisseur qui s'engage dans une activité économique ou entrepreneuriale a besoin de connaître les lois et règlements qui régissent son secteur et dans la mesure du possible en plusieurs langues. Qu'il soit national ou étranger, il a besoin d'un guide législatif, une sorte de référent juridique qui permettra à l'opérateur de connaître ses droits, mais aussi ses obligations. C'est là l'impératif de transparence qui constitue l'un des déterminants d'un bon environnement des affaires, essentiellement lorsqu'un tel environnement affiche son dynamisme avec nombre de réformes et donc d'évolutions juridiques. C'est **le Business – Regulations**.

Une fois ces différentes étapes parcourues, à savoir l'écoute, le dialogue, la perception extérieure de notre environnement des affaires et les réformes achevées, il est nécessaire de revenir pour évaluer leur impact sur les opérateurs. Cet impératif qui termine la boucle du processus de réforme se fonde et s'incarne dans un baromètre servant à mesurer la perception des politiques publiques en matière d'environnement des affaires par leurs destinataires et l'impact des réformes engagées sur le secteur privé. Il s'agit du **Business – Barometer**.

Les différentes Business plateformes présentées ci-dessus et plus détaillées ci-après ont été élaborées collégalement et dans la complémentarité par le secrétariat du CNEA. Ces plateformes constituent ainsi une base de travail de nature à être soit réutilisée par d'autres administrations ou organismes, soit présentée

dans le cadre d'un travail commun ultérieur des synergies entre les différents intervenants. C'est là un autre atout du CNEA: Une action transversale qui unit non seulement les responsables des politiques publiques, mais qui les relie également au secteur privé.







A background image of a business meeting with a yellow overlay. The text is positioned in the center-right area.

# 1. LE BUSINESS – DIALOGUE

Pour une meilleure  
identification des  
contraintes.

La mise en œuvre des réformes d'amélioration de l'environnement des affaires est une action collégiale et collaborative. L'ensemble des parties concernées doit pouvoir intervenir et contribuer par des idées, des réflexions et des thèmes de débats. Cela sera rendu possible par la plateforme Business-Dialogue, un outil conçu par le CNEA pour créer l'interface entre ses utilisateurs.



- **Débats autour des thématiques préoccupant les entreprises:** le secteur privé, divers et varié, peut développer plusieurs pistes de réflexion quant à l'amélioration de l'environnement des affaires. Ces pistes font donc, via la plateforme Business-Dialogue, l'objet de débats virtuels afin d'extraire les idées maîtresses qui permettront au CNEA d'agir dans les directions voulues et selon les priorités identifiées par les opérateurs et les intervenants du secteur privé eux-mêmes.

- **Réponses aux questions et préoccupations des entreprises:** une fois les idées soumises et les débats aboutis, des réponses pourront être apportées par l'intermédiaire de la plateforme sur les différentes manières de faire évoluer l'environnement des affaires.



## OBJECTIFS

- **Identification des besoins des entreprises:** les opérateurs privés expriment à travers cette plateforme leurs besoins et leurs idées en matière d'amélioration de l'environnement des affaires.



## UTILISATEURS/ CONTRIBUTEURS

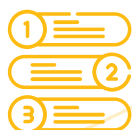
Trois types d'acteurs de l'environnement des affaires agissent sur la plateforme Business-Dialogue.

- **Le secrétariat du CNEA:** il assure l'administration du site, propose les thèmes et synthétise les conclusions.



- **Les contributeurs:** ce sont principalement les représentants des entreprises et les professionnels et opérateurs du secteur privé qui soumettent leurs idées et participent aux débats.

- **Les points focaux:** ce sont des chefs de projets chargés de la mise en œuvre des engagements, œuvrant au sein d'administrations ou d'organismes publics.



## MODE OPÉRATOIRE

- **Inscription sur la plateforme:** les entreprises doivent préalablement et nominativement s'inscrire sur la plateforme, qui se présente sous la forme d'un site internet.

- **Fonctionnement des débats:** les trois familles d'utilisateurs proposent des sujets de discussion, qui devront être en premier lieu validés par le secrétariat du CNEA, et

ensuite organisés par celui-ci en thèmes à débattre. Les contributions sont mises en ligne et, en fin de processus, le secrétariat du CNEA procède à l'élaboration d'une synthèse, adressée par mail à tous les contributeurs.

La plateforme Business-Dialogue devrait permettre aux différents intervenants concernés par l'amélioration de l'environnement des affaires, de débattre et d'échanger autour des freins et contraintes qui entravent le développement du secteur privé notamment, mais aussi de discuter virtuellement les idées et réflexions permettant d'éclairer les pistes de réformes.



30

55

80

70

15

53

72

71

37

30

60

0

28

55

30

62

50

## 2. LE BUSINESS – SURVEY

Pour des enquêtes  
structurées.

Less  
than  
5,000

5,000 to  
9,999

10,000  
to  
14,999

15,000  
to  
19,999

20,000  
to  
24,999

25,000  
to  
29,999

30,000  
to  
34,999

35,000  
to  
39,999

40,000  
to  
44,999

45,000  
to  
49,999

Income (dollars)

8.0

6.9

6.2

4.8

1936

C'est toujours dans la logique de l'écoute et du recueil de données que le secrétariat du CNEA a mis en place, en collaboration avec les experts de la Banque mondiale, le Business-Survey, aux fins de remonter puis de centraliser l'ensemble des informations concernant l'identification des principales contraintes entravant le développement du secteur privé.



## OBJECTIFS

L'objectif de cette plateforme est de disposer de la connaissance la plus complète de l'état actuel de l'environnement des affaires, pour pouvoir améliorer ce qu'il y a lieu d'être et de renforcer les points forts de cet environnement. Ce véritable portail d'informations sera unique en son genre du fait qu'il sera exhaustif, embrassera l'ensemble des points de faiblesse et des facteurs de force de l'environnement des affaires national. Il permettra d'informer sur les contraintes structurelles au développement du secteur privé et ce, sur la base d'un échantillon représentatif couvrant l'ensemble des secteurs d'activité et des régions du Maroc et s'adressant aux TPME, PME et grandes entreprises.



## APPROCHE

Le CNEA a synthétisé les objectifs de cette plateforme en trois grands pôles.

- **Retour sur les études et enquêtes passées:** il s'agit ici de revenir sur les grandes enquêtes et les études ayant été consacrées au secteur privé national. Il s'agit d'identifier les dysfonctionnements, les contraintes, et les enseignements méthodologiques pour une meilleure enquête sur les problématiques du secteur privé.
- **Mise en place d'une enquête nationale et régulière:** ayant à sa disposition des informations apportées par les études déjà faites et des enquêtes déjà réalisées, le CNEA met en place une enquête nationale et surtout régulière auprès du secteur privé, dont les demandes et besoins sont évolutifs.
- **Analyse des résultats:** une fois l'enquête nationale réalisée, les équipes qui seront constituées par le secrétariat du CNEA procéderont à l'analyse des informations obtenues dans le but d'en dégager les grandes tendances. Il est en effet crucial d'être à même d'identifier les contraintes principales entravant le développement du secteur privé.



## FONCTIONNALITÉS

Les résultats des enquêtes menées sur le terrain, directement auprès du secteur privé, seront soigneusement analysés, sous différents angles de synthèse.

- **Répertorier les principales contraintes qui grèvent le secteur privé:** il est question ici de classer ces contraintes en tenant compte des variables que sont les secteurs d'activité et leurs particularités, les tailles des entreprises qui déterminent la nature des préoccupations entrepreneuriales, et les régions qui présentent chacune des spécificités.
- **Prioriser les contraintes au développement du secteur privé:** les contraintes posées par la gestion quotidienne des affaires sont diverses et d'acuité variable. En se basant sur les données obtenues par les enquêtes réalisées, le secrétariat du CNEA entreprendra donc de définir les difficultés par ordre de priorité.
- **Alimenter la politique nationale en vue de l'amélioration de l'environnement des affaires:** une fois les contraintes identifiées et classées par ordre de priorité, le CNEA sera en mesure de concevoir et de mettre en place une politique nationale, évolutive et efficace, d'amélioration de l'environnement.







# 3. LE BUSINESS – INTERNATIONAL RANKINGS

| Pour une veille  
à l'international.

Si les Business-Survey et Business-Dialogue agissent en amont des réformes à adopter dans le cadre de la politique nationale d'amélioration du climat des affaires, le Business-International-Rankings se situe plutôt en aval. En effet, dans l'économie mondialisée actuelle, les performances des quelques 200 nations dans le monde sont examinées, scrutées, analysées, dans plus de 180 rapports internationaux de notoriété variable qui répertorient plusieurs domaines d'activité.

Sur cette panoplie de rapports et d'études, une cinquantaine est consacrée aux investissements et à l'environnement des affaires. Par rapport à ces classements, le Maroc est dans la nécessité d'œuvrer pour apporter ses réponses aux questions et problématiques posées, dans le but d'améliorer son positionnement et sa perception à l'international.

Or, la multitude de données à collecter, à synthétiser et à présenter rend impossible un traitement « manuel » de toutes ces données. En outre, il est également très difficile de réagir à la diversité des rapports produits de par le monde et à la précision des informations demandées sans disposer d'un outil informatique performant. Cela rend nécessaire la mise en place d'une plateforme technique moderne qui permette de concilier l'efficacité des réponses apportées et la célérité à laquelle ce travail est mené.



## OBJECTIFS

### - **L'interaction avec les organismes internationaux:**

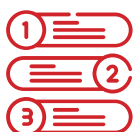
Il s'agit d'échanger avec les organismes auteurs de ces rapports, de recueillir leurs besoins d'informations, de comprendre leur méthodologie de travail, de saisir leurs objectifs et d'interagir avec eux. Ces organismes doivent être informés à intervalles réguliers des avancées réalisées en matière d'amélioration de l'environnement des affaires, ainsi que des réformes engagées par le Royaume pour remédier à ses insuffisances et renforcer ses atouts. Il s'agit également de considérer ces rapports internationaux comme une

base de normes et de bonnes pratiques internationales qui peuvent inspirer notre processus de réforme.

### - **Le suivi des rapports internationaux:**

le Maroc doit suivre soigneusement ses classements dans les rapports mondiaux, mais eu égard à leur complexité et à leur effectif, la plateforme doit pouvoir aider à l'analyse comparative des données et des indicateurs des rapports en question et ce, pour vérifier leur fiabilité et leur pertinence; elle doit également mettre en place des reportings pour extraire, afficher et analyser les données.

- **Les actions et réactions:** les classements obtenus par le Maroc doivent être structurés, synthétisés et croisés afin que le CNEA soit en mesure de définir puis de proposer les actions à entreprendre a priori de ces rapports et les réactions à envisager a posteriori.



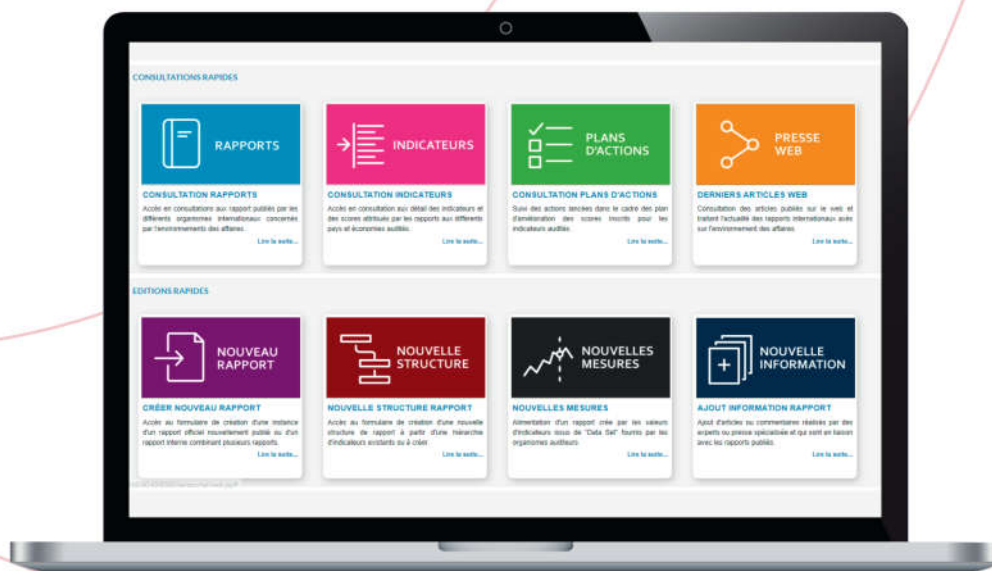
## APPROCHE

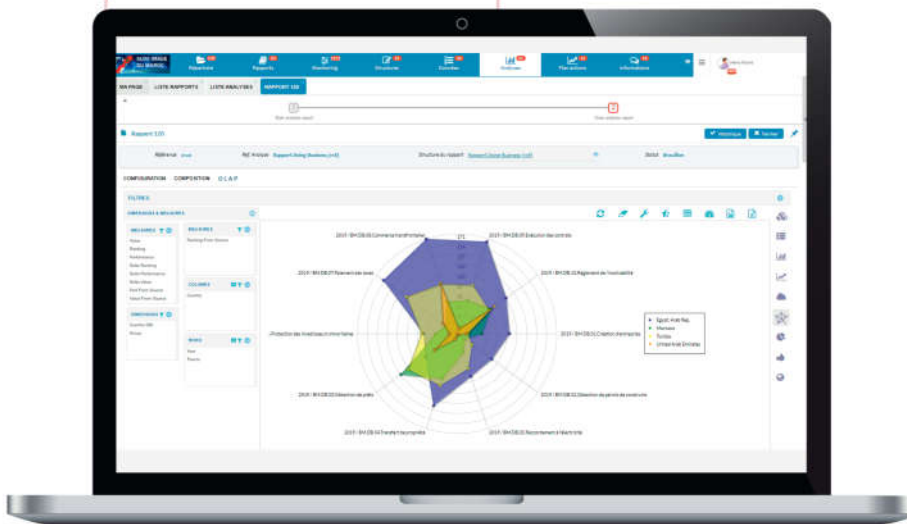
- **Le suivi et l'analyse des rapports:** la méthode de réaction adoptée par le CNEA face aux rapports internationaux est d'abord active, avec l'élaboration d'un système de suivi de l'image du Maroc. Elle est également réactive, dans la collaboration avec les départements ministériels pour la vérification des données contenues dans les rapports et leur analyse. La méthode est enfin proactive, à travers la relation entretenue

avec les auteurs des rapports, comme par exemple l'organisation de roadshows.

- **L'adoption de l'approche DMAIC:** il s'agit de décomposer le processus d'analyse des rapports selon la méthode reconnue par les initiales DMAIC, D pour Définir, M pour Mesurer, A pour Analyser, I pour Améliorer (ou Improve en anglais), et C pour Contrôler.

- **D**éfinir les données des rapports (Indicateurs, pays, réformes, meilleures pratiques...);
- **M**esurer comparativement aux autres pays les valeurs d'indication, les performances et les classements;
- **A**nalyser les statistiques de scores, classements et performances des rapports, par pays;

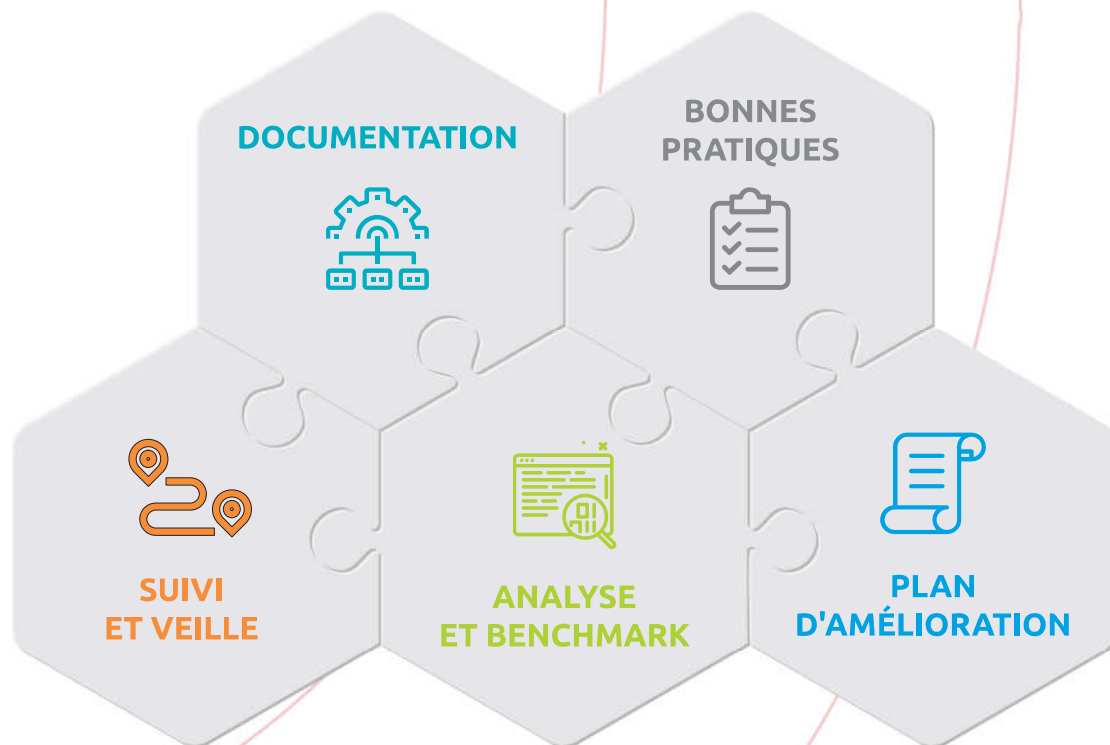




- **Améliorer**, ou agir en proposant des plans d'action sur la base des recommandations des rapports; et
- **Contrôler** la bonne exécution des actions et l'intégration préalable aux plans d'action des appréciations et évaluations par les organismes et médias internationaux.

La démarche adoptée pour réagir aux rapports internationaux et interagir avec leurs auteurs se fonde donc sur un processus aussi simple et technique qu'efficace et logique, ainsi que représenté dans la figure ci-contre.

Les plans d'amélioration de l'environnement des affaires se fondent ainsi sur le dernier élément du système, en l'occurrence le plan d'amélioration. De la collecte des informations à leur traitement en les déclinant en réformes, en passant par leur analyse, dépendra l'amélioration de l'environnement des affaires au Maroc et, par-là même, de l'amélioration de ses classements internationaux dans le domaine.





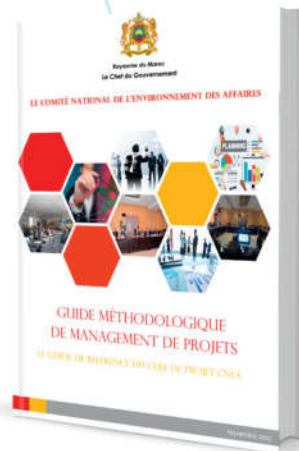
A blue-tinted photograph of a business meeting. Several people are gathered around a table, looking at a laptop and documents. The scene is overlaid with a semi-transparent blue filter. The text is in white, bold, sans-serif font.

## 4. LE BUSINESS – DELIVERY

Pour un suivi  
collaboratif et efficace  
des projets de réformes.

Une fois que les réformes à mettre en place sont identifiées et programmées dans le plan d'action, il devient nécessaire de créer un outil de programmation et de suivi de ces réformes, de manière collaborative et collégiale. Le suivi doit être optimisé et effectué selon les normes internationales de management de projets dont notamment celui du « Project Management Institute ».

Par ailleurs, l'amélioration des pratiques en management de projets est également une priorité du CNEA. C'est ainsi qu'un nouveau guide de management de projets a été conçu, adapté au contexte des projets CNEA et inspiré des meilleurs standards internationaux.



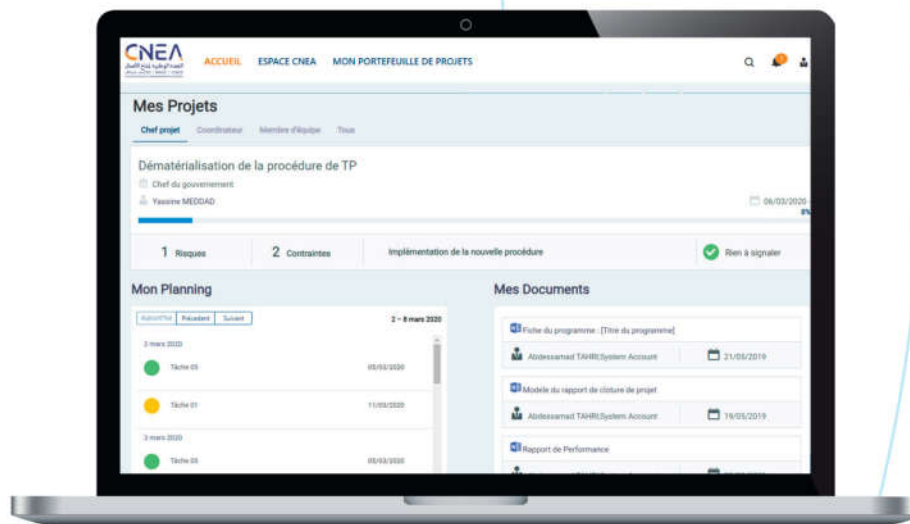
Ce guide devrait permettre d'harmoniser les méthodes et de doter les chefs de projets de modèles et outils simples

et concrets pour la gestion et le pilotage des projets de réformes d'une manière efficace et performante. Il décrit les différentes étapes de management de projets à travers cinq processus: l'initialisation, la planification, l'exécution, la maîtrise et la clôture. Chaque étape présentée est associée à des modèles de documents et outils qui facilitent sa mise en œuvre.

Le nouveau cadre définit tout avec précision, les principaux rôles et responsabilités dans les projets de réformes, les instances de gouvernance et les mécanismes d'arbitrage préconisés.

À cet effet, et pour accompagner les équipes-projets à mettre en pratique les recommandations du guide précité et les appuyer dans le processus de co-crédation des réformes, le secrétariat





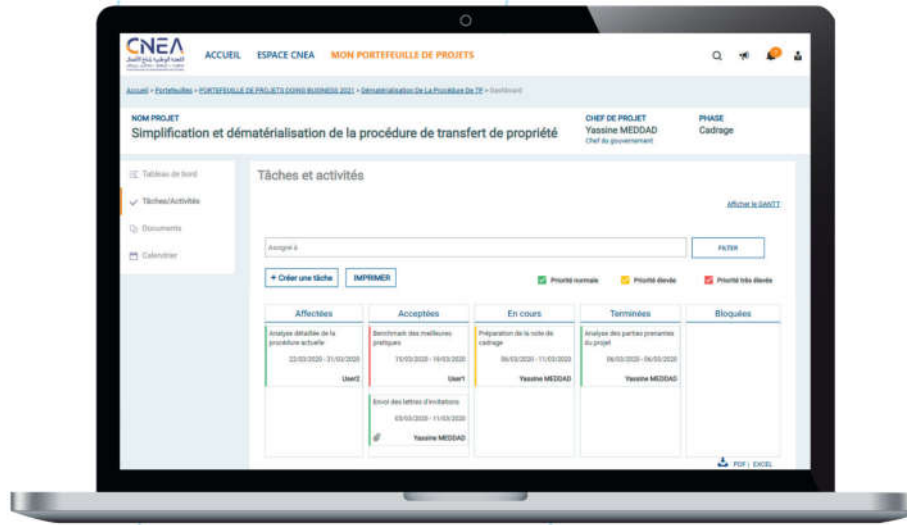
du comité a développé une **plateforme collaborative** électronique baptisée « **Business Delivery** » pour le suivi et le management des projets de réformes d'amélioration de l'environnement des affaires. Cette plateforme n'est pas uniquement un outil de suivi et de gestion des projets, mais elle offre aussi aux différents membres des équipes-projets un espace virtuel de travail collaboratif pour :

- accéder aux documents du projet ;
- rédiger, éditer et modifier simultanément et instantanément les documents

(écriture collaborative et partagée) ;

- communiquer, échanger et partager de l'information à travers le flux d'actualités du projet ;
- créer et planifier les réunions, les événements et les jalons du projet.

Ainsi, la plateforme permettra de faciliter et de favoriser davantage la collaboration, la communication et l'échange au sein des équipes projets, d'une part, et entre ces équipes et le secrétariat du CNEA, d'autre part.



Elle permet aussi d'accéder aux principales fonctionnalités de management de projets dans chaque phase du cycle de vie de celui-ci et ce, d'une manière simple, facile et ergonomique. Les principales fonctionnalités offertes sont:

- la gestion des tâches du projet, à travers essentiellement leur affectation et leur priorisation, le suivi de leur état d'exécution... ;
- la gestion et l'analyse des parties prenantes ;
- la gestion et le suivi des livrables ;
- la gestion et l'analyse des risques ;
- la gestion et l'escalade des

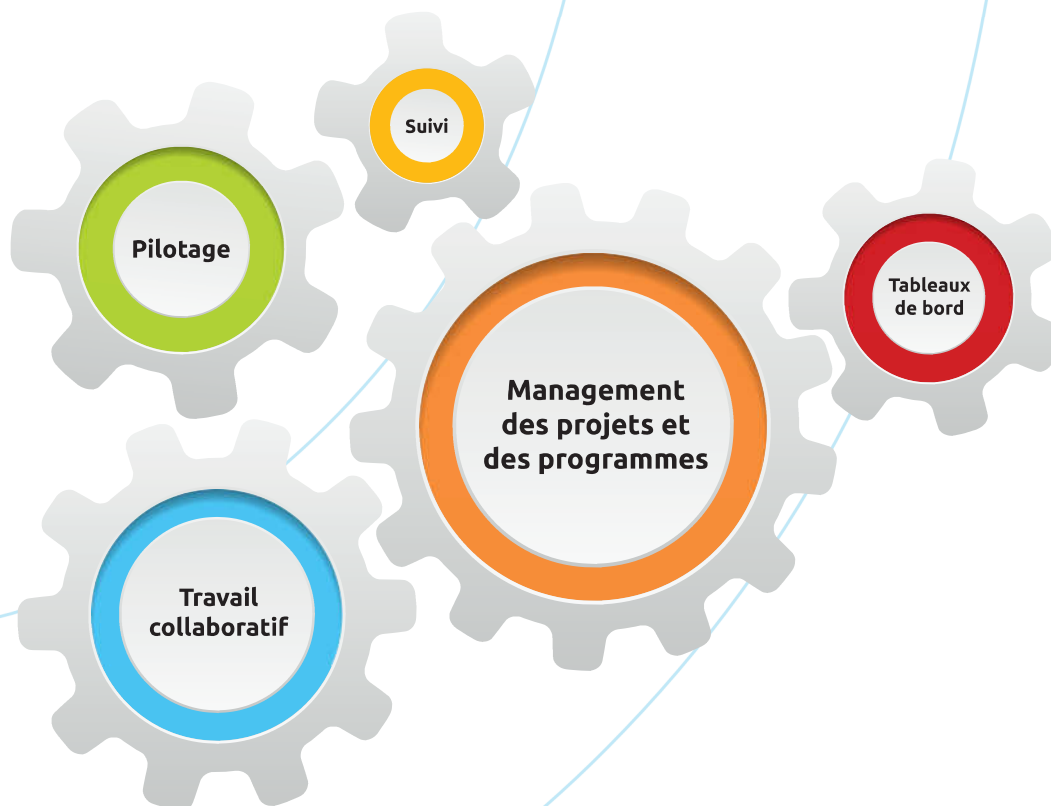
contraintes et des problèmes du projet ainsi que la demande d'arbitrage ;

- la gestion et le suivi des décisions ;
- la gestion et le suivi des actions de communication.

Elle fournit aussi des tableaux de bord en temps réel pour le suivi et le pilotage des projets de réformes, à travers des indicateurs de performances tel que: le statut du projet, l'état d'avancement global du projet, les retards, l'état d'exécution des tâches, l'état des livrables, les problèmes, la cartographie des risques..., Cela permettra d'apporter plus d'agilité et de transparence en

termes de suivi et de gestion des projets de réformes, en plus d'aider les responsables à prendre connaissance de la situation du projet pour la prise des décisions en cas de blocage.

L'élaboration des projets sera donc conduite d'une manière rationnelle, rapide, transparente, facile, ergonomique, et dans le respect des standards internationaux.





## 5. BUSINESS – PROCEDURES

Pour une transparence  
et une simplification  
des procédures  
administratives.

La simplification des procédures administratives au profit des investisseurs et des entrepreneurs est un axe stratégique majeur des travaux du CNEA. Cela s'est traduit par les différentes réformes et les mesures prises en matière d'allégement et de dématérialisation des procédures administratives et de mise en place de guichets uniques.

Le secrétariat du CNEA avait initié le projet de développement d'un modèle de portail national intitulé « Business-procedures.ma » en vue de contribuer, notamment, aux efforts déployés pour renforcer la transparence, l'affichage et la simplification des procédures en mettant à la disposition des usagers une information complète, à jour et fiable.

Conçu et développé en concertation avec le secteur privé, ce modèle de portail unique dédié aux procédures administratives est issu d'un benchmark international, s'est basé sur le système e-regulations de la CNUCED. Son déploiement et son extension ont été pensés pour couvrir d'autres procédures dans l'objectif de servir également les citoyens.

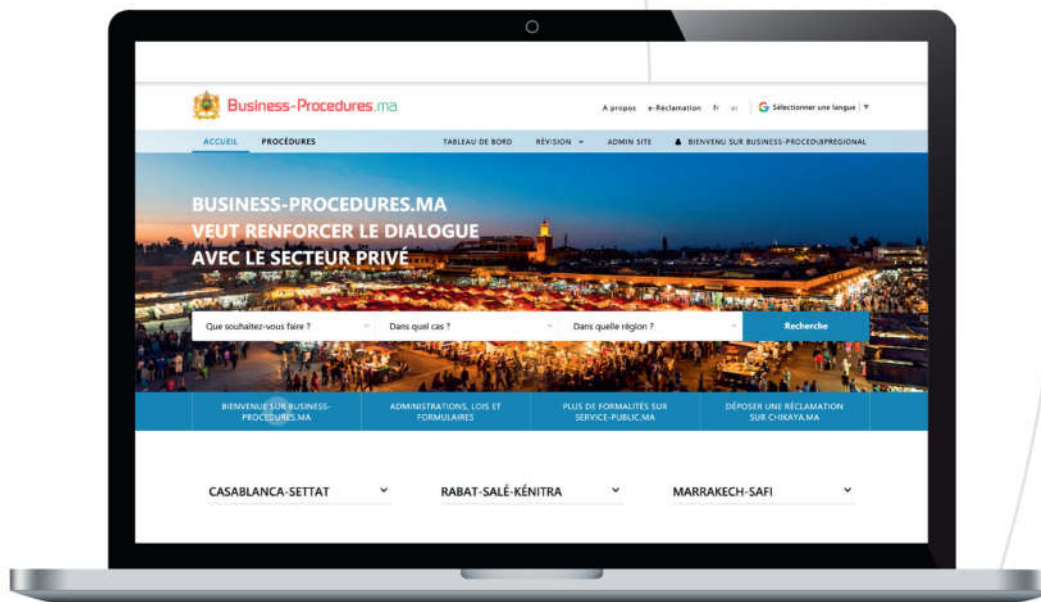


### **POURQUOI CE MODELE DE PORTAIL?**

Le principal constat qui ressort des doléances du secteur privé se rapporte à l'existence d'une divergence dans l'application des textes législatifs et réglementaires selon les régions et les villes du Royaume, et à l'incertitude liée à l'interprétation de la réglementation, ce qui impacte parfois négativement les prestations rendues par l'administration au profit des usagers, particulièrement les TPME et les jeunes porteurs de projets. L'idée principale de ce portail est de faciliter l'accès en temps réel à l'information en

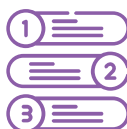
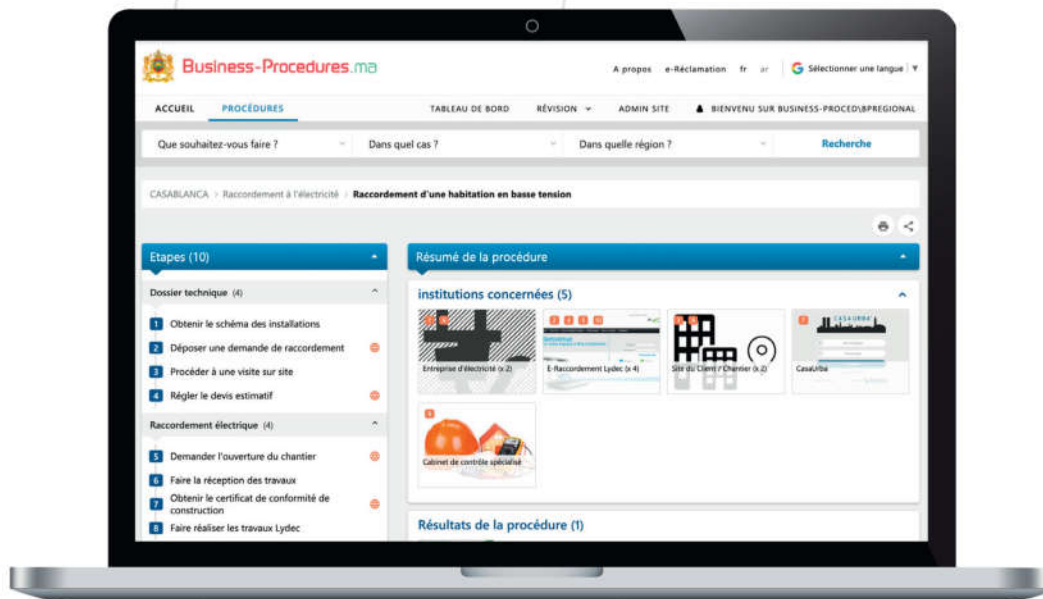
veillant à dresser une liste exhaustive des étapes et des démarches administratives (formulaires, conditions, durée, bases légales...), dûment documentées et détaillées, par procédure et par région du Royaume. Une fois ce travail accompli, son actualisation reste nécessaire pour permettre la mise à jour continue de la plateforme.

Partant de l'analyse approfondie des initiatives existantes en matière de simplification des procédures administratives et des expériences internationales dans ce domaine, le secrétariat du CNEA a mis en place cet outil innovant en capitalisant sur



les efforts consentis par les différentes administrations concernées. Hébergée par le département en charge de la réforme de l'administration, cette plateforme a démarré dans sa phase pilote au niveau de la Région de Casablanca par la transcription d'un lot de cinq macro-procédures (La création de l'entreprise, le raccordement à l'électricité, le paiement des impôts, le transfert de propriété, les autorisations d'urbanisme).

Une fois la phase pilote réalisée, il a été décidé d'étendre ladite plateforme à toutes les régions du Royaume et d'intégrer de nouvelles procédures en concertation avec le secteur privé pour en faire un modèle complet pouvant être utilisé à développer un portail national unique d'affichage des services administratifs dédiés au monde des affaires.



## USAGES ET PRINCIPAUX APPORTS

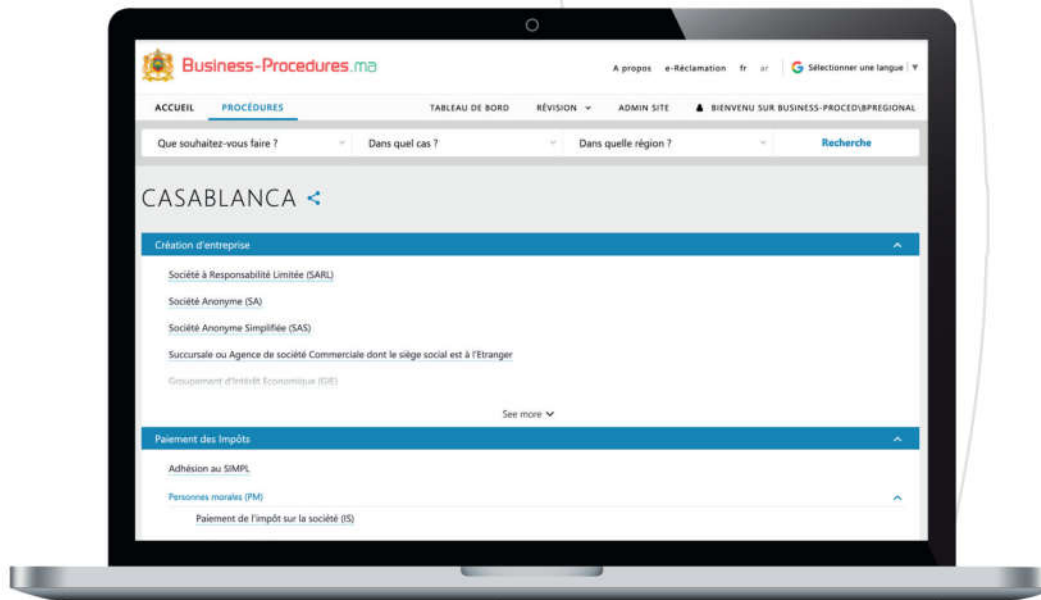
Business-procedures est un portail interactif permettant à l'utilisateur, d'avoir un accès plus simple, plus facile, ergonomique et pratique aux informations requises pour l'accomplissement de ses différentes démarches.

Les procédures sont présentées de manière détaillée du point de vue de l'utilisateur. Toute interaction entre un utilisateur et un fonctionnaire est considérée comme une étape. Pour chaque étape, le système affiche les informations utiles et requises pour l'accomplissement d'un service administratif :

- le nom de l'étape ;
- le résultat de l'étape ;
- l'entité / le service / le responsable avec les données du contact ;
- les formulaires et pièces à fournir ;
- le coût de la prestation ;
- la durée minimale et maximale pour accomplir la procédure ;
- l'entité / le bureau / le responsable en charge de traiter les plaintes avec les données de contact ;
- la base légale et réglementaire concernée.

Le portail business-procedures.ma présente plusieurs atouts et permet d'atteindre plusieurs objectifs au moyen d'une panoplie de fonctionnalités :





- la simplification continue des procédures administratives;
- la transparence totale de ces procédures, à travers leur affichage en ligne;
- la possibilité d'accomplir des procédures en ligne;
- la création de l'émulation entre les 12 régions du Royaume en matière de simplification des procédures;
- la possibilité de comparer les démarches entre les différentes régions en vue de faciliter la standardisation et l'harmonisation future des procédures à l'échelle nationale;
- la possibilité d'offrir un recours aux usagers, et de leur permettre de formuler des suggestions d'amélioration et de simplification des procédures.



## 6. BUSINESS – REGULATIONS

Pour un cadre juridique  
des affaires accessible  
à tous.

Il s'agit d'une plateforme permettant l'affichage d'un ensemble de textes légaux et réglementaires liés au droit des affaires en plusieurs langues , dont notamment la langue anglaise, à destination des investisseurs qui souhaitent s'implanter au Maroc, ou des entrepreneurs nationaux.

L'objectif principal de cette plateforme est de permettre la transparence et la facilité d'accès à l'information juridique des affaires pour les investisseurs et les organisations internationales en les traduisant notamment à la langue anglaise. L'affichage des lois consolidées est également un objectif principal de cette plateforme.



### FONCTIONNALITÉS

Elles se déclinent en deux temps:

**1/** L'utilisateur pourra avoir accès aux principales réglementations et législations dans le domaine de l'environnement des affaires. Cette première phase propose les textes consolidés en langue anglaise;

**2/** La plateforme sera élargie dans un second temps et graduellement à l'ensemble du corpus réglementaire et législatif lié au droit et à l'environnement des affaires. L'utilisateur pourra donc avoir une vue globale et précise sur les lois et règlements marocains.



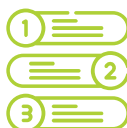




# 7. LE BUSINESS – BAROMETER

Pour une meilleure  
mesure de l'impact  
des réformes.

Le Baromètre du climat des affaires, mis en place par le secrétariat du CNEA, est un outil de mesure de l'évolution de la perception de la politique publique d'amélioration de l'environnement des affaires par le secteur privé. C'est aussi un outil d'évaluation d'impact des réformes entreprises par le CNEA.



## APPROCHE

Il s'agit d'une enquête effectuée auprès d'un panel d'entreprises sélectionnées, représentatives de l'ensemble du tissu économique, par régions administratives, secteurs d'activité et tailles d'entreprises. L'enquête sera prévue à une fréquence régulière.

Afin d'être la plus exhaustive possible quant à l'évaluation de l'environnement des affaires et de son évolution, l'enquête va porter sur 11 thématiques: 1. Lois et réglementations, 2. Relations entreprises-administrations, 3. Infrastructure – Logistique, 4. Ressources humaines, 5. Financement, 6. Accès au marché public, 7. Coût des facteurs de production, 8. Export, 9. Concurrence, 10. Corruption, 11. Freins au développement de l'entreprise.

Cette évaluation sera complétée, au besoin, par des questions portant sur l'impact des réformes engagées par le CNEA.



## UTILITÉ

La plateforme Business-Barometer permet d'élaborer une véritable base de données, par l'administration de questionnaires, la collecte des données, et la génération des résultats statistiques par les différentes sources des enquêtes.

Le grand public, quant à lui, pourra également visualiser les résultats procurés par le CNEA.





## FONCTIONNALITÉS

Le Baromètre permettra aux entreprises de participer à l'enquête (en tout anonymat), et de visualiser les résultats. Le secrétariat du CNEA, pour sa part, aura la main sur l'administration du Baromètre (modification des interfaces, accès aux enquêtes, paramétrages, la gestion des campagnes e-mailing et la génération des statistiques...).

Il donnera la main à l'administrateur sur tout un ensemble d'actions: modifier la page d'accueil et les enquêtes, accéder à la base de données des entreprises et aux enquêtes auxquelles elles ont répondu, gérer les campagnes e-mailing (paramétrage, lancement et suivi), modifier les tables de l'enquête (taille des entreprises, régions et secteur d'activité).



[www.cnea.ma](http://www.cnea.ma)





The logo for CNEA (Comité National de l'Environnement des Affaires) features the letters 'CNEA' in a bold, white, sans-serif font. The letter 'C' is stylized with a yellow-to-orange gradient arc on its left side. The background of the entire page is a dark blue digital network with glowing nodes and lines, and various icons representing people, groups, and media.

اللجنة الوطنية لمناخ الأعمال  
αΧΟολη αλεΕ80 | ΣΙΖΛΙΣ | ΨΙ80Σ  
COMITÉ NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

- INTERNET  
- LIVE CHAT  
- MEDIA  
- PHOTOS  
- VIDEOS  
- MUSIC

Secrétariat du CNEA

Avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irfane  
Hay Riad - Rabat - Royaume du Maroc

☎ +212 5 37 21 38 38 📠 +212 5 37 73 35 01